



VILLE DE SEYSSINS

Seyssins, le 11 mai 2020

*A l'attention des parents d'élèves seyssinois*

**Le secrétariat du maire**

**Objet :** Reprise dans les établissements scolaires

**N/Réf. :** CAB/FH/BJ/2020/LT

*chris chris*  
Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Comme vous le savez, ces prochaines semaines, les enfants reprendront progressivement le chemin de l'école. Les services communaux travaillent depuis plusieurs jours en étroite collaboration avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, les directeurs d'école, les parents d'élèves délégués et l'association LEJS afin de pouvoir ouvrir les écoles de la commune dans de bonnes conditions.

Les équipes des services municipaux sont à pied d'œuvre pour assurer une qualité d'hygiène et de sécurité optimum en suivant scrupuleusement le protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Ainsi, les moyens de nettoyage des bâtiments et du matériel pédagogique ont été renforcés avec l'utilisation de désinfectants virucides de la norme EN 14476. Dans chaque école, notre personnel assurera plusieurs nettoyages journaliers, notamment dans les sanitaires. Un agent municipal sera dédié « sécurité école » et sera présent à la journée pour filtrer les entrées. Il demeurera dans l'école pour les entretiens complémentaires de locaux (poignées de portes, toilettes). Bien entendu, les personnels sur place porteront des masques, des gants et les locaux seront régulièrement aérés.

Les gestes barrières et les règles de distanciation sont des mesures de prévention individuelles les plus efficaces à l'heure actuelle contre la propagation du virus. Aussi, nos équipes, en relation étroite avec les enseignants et l'inspectrice de l'éducation nationale, ont œuvré sans relâche depuis plusieurs semaines pour organiser les aménagements nécessaires. Les marquages au sol seront ainsi présents dès les parvis des écoles.

Pour l'organisation scolaire, je laisse le soin aux équipes enseignantes de vous transmettre les modalités de reprise des classes selon un planning qui devrait vous être transmis aujourd'hui.

Le service de restauration scolaire reprendra le lundi 18 mai. Un repas sera servi dans le restaurant scolaire dans les conditions d'hygiène et de distanciation indispensables. Les modalités d'inscription vous seront envoyées par le service éducation cette semaine.

En attendant, les enfants qui reprendront jeudi 14 et vendredi 15 mai devront venir avec un pique-nique sans denrées qui nécessiteraient d'être mises au frais.

Par ailleurs, j'ai tenu à ce que les enfants qui reprendront l'école puissent à nouveau bénéficier d'une offre éducative complète et faciliter également l'organisation des familles. Aussi, les activités périscolaires encadrées par l'association LEJS reprendront dès le 14 mai pour la pause méridienne et le périscolaire du soir. En revanche, il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin.

Enfin l'association LEJS organisera un centre de loisirs selon les modalités habituelles à partir du mercredi 20 mai.

J'espère que ces informations seront de nature à répondre à vos interrogations et vous aideront à effectuer cette reprise en toute sérénité.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les parents d'élèves, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Soyez certains que nous  
faisons tout pour  
permettre une  
reprise d'activités  
dans des conditions maximales  
de sécurité.

Il est pour votre coopération active.

Bien à vous.

Le maire,

Fabrice HUGELE

